

REGLEMENT du trophée Nord Picardie 2010

Article 1 – Organisation

Conformément à l'orientation prise par le comité directeur du 12 Décembre 2009, les ASK, Neuilly sous Clermont, KC Beauvaisis, Scuderia de Berck et Soissons, organisent le « Trophée Nord Picardie 2010 ». Ce Trophée se déroulera, en 4 courses, sur les circuits de Neuilly sous Clermont, Rochy Condé, Berck sur Mer et Bucy le long.

Ce Trophée est organisé conformément aux règlements sportif et technique FFSA, au présent règlement général et au règlement particulier « course club sur une journée » présenté pour chaque épreuve par chaque ASK organisatrice.

L'ASK se réserve le droit de bloquer le nombre d'inscrits par catégories même en cas de regroupement par rapport à la capacité de la piste. Pour l'organisation de la journée du samedi, le licencié intéressé se mettra en relation avec la piste accueillant la manifestation et pourra trouver les informations recherchées sur le site de la CRK dont l'adresse est : CRK-NP.COM

Article 2 – Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence « entraînement » ou « compétition » en cours de validité ou d'une licence à la journée « course club » délivrée sur place par l'organisateur et aux pilotes licenciés d'un pays de l'UE ou assimilé.

Le droit d'engagement est fixé à 45 € par épreuve, réglé au plus tard quinze jours avant l'épreuve ou 120€ pour les quatre épreuves réglées au plus tard un mois avant la première épreuve (pour mémoire à Neuilly sous Clermont). Il est possible de faire deux chèques d'un montant de 60€ pour une inscription pour les quatre épreuves. En cas d'inscription le jour même ou la veille, le montant de l'inscription est fixé à 60€.

Les chèques, libellés à l'ordre de la CRK Nord Picardie, seront à adresser à l'ASK organisatrice dans le cadre d'une participation de type course par course, ou à l'ASK de Neuilly sous Clermont pour une participation aux quatre épreuves.

Tous les pilotes présents lors d'une course, marqueront les points correspondant à leur place, y compris les pilotes extérieurs à la CRK Picardie

Article 3 – Catégories admises

a) Catégories fédérales : MiniKart - Minime - Cadet - Nationale – KZ125 – KZ125 Gentleman - KF2 - Open

b) Coupes de marque : Rotax Max – Rotax Max Master - X30 – KFS – DD2

Le regroupement de catégories pourra être possible en fonction d'un minimum de pilotes par catégories.

Article 4 – Places de départ et trame de déroulement d'une épreuve.

Une première séance d'essai de 10 minutes sera suivie d'une deuxième séance d'essai plus courte de 5 minutes. A la fin de cette deuxième séance les chronos réalisés détermineront l'ordre de départ de la première manche de qualification qui se déroulera sur une distance de 10 Kms. La deuxième manche qualificative de 10 Kms débutera dans l'ordre d'arrivée de la première manche qualificative. Pour terminer, la finale de 14 Kms débutera en fonction de l'ordre d'arrivée de la deuxième manche de qualification.

Article 5 – Déroulement d'une épreuve et Horaire

Conformément au règlement particulier de l'épreuve

Article 6 – Classement d’une journée

L’ordre d’arrivée de la Finale déterminera seul le classement de la journée

Article 7 – Classement général du Trophée

Le classement de la Finale de chaque épreuve donnera lieu à l’attribution des points suivants.

50 points au premier	20 points au 6 ème	10 points au 11ème
40 points au 2 ème	18 points au 7ème	8 points au 12ème
32 points au 3 ème	16 points au 8 ème	6 points au 13 ème
26 points au 4 ème	14 points au 9ème	4 points au 14 ème
22 points au 5 ème	12 points au 10ème	3 points à partir du 15 ème

Chaque pilote totalise les points obtenus lors de la finale.

Pour le résultat final le classement de 3 courses sur 4 sera pris en considération Il y aura donc retrait du plus mauvais résultat ou possibilité d’absence sur une épreuve.

En cas d’ex æquo, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places et ainsi de suite.

S’il existe encore des ex æquo le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Le pilote ayant participé aux 4 courses bénéficiera de 20 points supplémentaires.

Seul les pilotes inscrits aux 4 épreuves et ayant participé au minimum à 3 épreuves aura la possibilité de viser le classement final de même pour la dotation finale.

Le pilote faisant l’objet d’un rapport avec exclusion sur une épreuve ne comptabilisera aucun point sur cette journée ce résultat ne pourra être pris comme journée a décompter.

Article 8 – Pneus

A l’issue de la deuxième séance d’essai, les pneumatiques slick seront marqués pour la totalité de la journée.

Les pneus pluie pour les catégories les autorisant seront en gestion libre dans la limite du règlement national.

Article 9 – Dotation

Dotation par journée : Une coupe ou trophée sera remis aux 3 premiers de chaque catégorie.

Dotation finale : Coupes, lors de la remise des prix de la CRK Nord Picardie.

Pour avoir le droit à cette dotation, 2 conditions sont indispensables :

- a) Etre inscrit aux 4 journées
- b) Etre présent à la remise des prix